

SÉANCE DU LUNDI 5 JANVIER 2015

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 5 janvier 2015 à 19h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Yves Germain, Marcel Dubé, Jean-Pierre Allard, Vincent Mainville et Jérôme St-Louis.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2015-01-01
Ordre du
jour

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour;
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du 1 décembre 2014 et de la séance extraordinaire du 15 décembre 2014;
- 3) Adoption du registre des chèques du mois de décembre 2014.
- 4) Barrage *Parc Georges-Painchaud* – Contrat de surveillance 2015;
- 5) Pompiers - Augmentation des coûts de formation;
- 6) Abolition du programme de Soutien à l'action bénévole;
- 7) Correspondance;
- 8) Divers : Fête de Noël : Dépouillement et parade;
Édifice St-Hugues;
CCE – Rencontre;
SDRK - Substitut.

Adoptée

2015-01-02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 1^{er} décembre 2014 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2015-01-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 15 décembre 2014 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire trésorier.

Adoptée

2015-01-04

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DE DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le registre des chèques du mois de décembre 2014 soit :

- le registre des chèques général, portant les numéros C1400582 à C1400625 et le chèque annulé, numéro C1400558, totalisant 44 355.10\$ et portant sur la période du 27 novembre 2014 au 31 décembre 2014;
- le registre des chèques salaires, portant les numéros P1400366 à P1400372 (élus), totalisant 3 510.63\$ et les numéros P1400364 et P1400365 et P1400373 à P1400388 (employés) totalisant 9 693.66\$ et portant sur la période du 27 novembre 2014 au 31 décembre 2014.

Adoptée

BARRAGE PARC GEORGES-PAINCHAUD – CONTRAT DE SURVEILLANCE 2015

Sujet remis à une rencontre ultérieure

2015-01-05

POMPIERS – AUGMENTATION DES COÛTS DE FORMATION

CONSIDÉRANT le dépôt le 15 octobre 2014 dans la *Gazette officielle du Québec* d'un projet de règlement venant modifier le règlement dur les frais de scolarité de l'École nationale des pompiers du Québec;

CONSIDÉRANT que ce règlement prévoit une augmentation considérable aux frais de scolarité exigibles d'un élève et notamment pour les programmes de formation de Pompier I, Pompier II et d'opérateur d'autopompe;

CONSIDÉRANT que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit des exigences de formation pour les pompiers des services municipaux de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que ces hausses quant aux frais de scolarité ont des impacts considérables sur les budgets des municipalités;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :

De dénoncer au ministère de la Sécurité publique cette augmentation des frais de scolarité de l'École nationale des pompiers du Québec qui aura un impact considérable sur le budget des municipalités et de ce fait, sur leurs citoyens et entreprises.

Il est, de plus, résolu de faire parvenir une copie de cette résolution au ministre de la Sécurité publique, à la MRC d'Antoine-Labelle et au député, Monsieur Sylvain Pagé.

Adoptée

2015-01-06

ABOLITION DU PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ACTION BÉNÉVOLE

ATTENDU la recommandation de la Commission Robillard visant à abolir le programme de Soutien à l'action bénévole;

ATTENDU que pour les organismes sans but lucratif, qui sont souvent sous-financés et qui vivent, pour certains, sans financement gouvernemental, ce programme est primordial;

ATTENDU la lettre datée du 3 décembre 2014 provenant de Monsieur Sylvain Pagé, député de Labelle, demandant notre soutien dans la dénonciation des recommandations du rapport Robillard qui mettrait en péril le programme de Soutien à l'action bénévole;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :

De dénoncer les possibles coupures au niveau du programme de Soutien à l'action bénévole et de faire parvenir une copie de cette résolution au bureau de monsieur Sylvain Pagé, député et au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Yves Bloduc.

Adoptée

CORRESPONDANCE

DIVERS

Fête de Noël : Dépouillement et parade

Un résumé est fait par le directeur général, Richard Gagnon, sur la journée de la fête de Noël consacrée aux enfants de la municipalité qui comportait, entre autres, le dépouillement d'arbre de Noël et la parade.

Édifice St-Hugues

Le directeur général explique l'état d'avancement du projet de rénovation.

CCE - Rencontre

Le directeur général informe qu'une rencontre devrait être éventuellement planifiée. À titre informatif, les personnes siégeant sur ce comité sont Luc Bélisle, conseiller, Francine Asselin Bélisle, mairesse, Martin Cérantola, contremaître de la voirie, Gaston Lachance et Sylvain Bélanger.

2015-01-07

SDRK - SUBSTITUT

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé
Appuyé par le conseiller Vincent Mainville
Et résolu à l'unanimité :

De nommer monsieur Yves Germain à titre de substitut au sein du conseil d'administration de la SDRK.

Adoptée

2015-01-08

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 20h00

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, directeur général

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussignée Richard Gagnon, directeur général certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes de la résolution 2015-01-04.

Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse